

INVENTAIRE DU PATRIMOINE BATI

124-418-000-000

Savièse

Commune

124

Fiche

418

Catégorie	Habitation
Objet	
Adresse	Route de Vâsse 33 1965 Savièse
Localité	Roumaz
Lieu-dit	Roumaz
Parcelle n°	4181
Folio n°	30
Zone(s)	-
Fonction initiale	Habitation
Fonction actuelle	Habitation
Année de constr.	1910
Modification(s)	Transformations/rénovations intérieures



Coordonnées : 2'592'851 / 1'121'764

Historique

Le bâtiment a été construit en 1910 par Christine Héritier et ses fils Jules et Germain, tous deux morts de la grippe espagnole en 1918. L'artisan est Joseph Roh. A la mort de Jules et Germain, la maison a été louée au peintre Paul Virchaux et à son frère.

Description / Justification

Située en bordure de la route de Vasse, cette maison d'habitation est implantée dans la pente.

Le bâtiment de quatre niveaux présente un plan carré avec une annexe (colonne sanitaire) au nord-ouest. Le soubassement d'une hauteur de deux niveaux est en maçonnerie crépie et peinte en beige. Le socle est souligné par un crépi gris. Le reste est construit en madriers. Le toit à deux pans avec pignons au sud-est et au nord-ouest a été rénové à l'ouest où il est recouvert de tuiles en eternit. L'autre pan, plus fin, est composé de tuiles en terre cuite. Il repose sur des têtes de pannes sculptées et ornées d'un décor peint polychrome au sud-est et sur des bras de force au nord-ouest. La façade sud-est est caractérisée par une grande ordonnance dans la disposition des percements, répartis en quatre travées. Les fenêtres de la partie maçonnerie ont des menuiseries à croisillons, des cadres moulurés à agrafes en pierre peinte, des tablettes arrondies en pierre et des volets anciens (persiennes). Les baies du niveau principal, boisé, reposent et sont surmontées d'un cordon mouluré peint. Elles ont leurs dimensions d'origine, des menuiseries à croisillons (plus anciennes dans la moitié orientale), des montants verticaux et des volets. Les deux baies principales du pignon sont d'origine. Dans la moitié occidentale du pignon, un jour ancien qui ventilait les sous-pentes est conservé, tandis qu'il a été transformé en fenêtre dans l'autre moitié. Une inscription court entre les deux étages : « Avec l'assistance de Dieu Christine Héritier et ses fils Jules et Germain ont fait bâtir cet édifice par le maître Roh Jos[eph]. La date de construction (1910) figure au pignon, de même que deux cruches qui versent dans des pots. Les écus suisse et valaisan sont représentés. Au sud-ouest, la façade comprend deux portes de cave avec encadrement en pierre à agrafe. A l'étage, le balcon avec dalle béton (?) et garde-corps en bois a été ajouté postérieurement et les baies ont été remaniées. La façade nord-ouest est caractérisée par deux portes au rez-de-chaussée et au premier étage. Ces dernières sont accessibles par un ancien escalier en pierre et garde-corps en bois. La colonne sanitaire a sa propre toiture qui a été refaite. Au nord-est, la baie de la partie maçonnerie, à l'étage, n'est pas d'origine.

A l'intérieur, les logements de la moitié orientale ont été transformés et rénovés (pièces boisées) et liaison entre les deux niveaux. Les pierres ollaires sont conservés, de même que les chevêtres des anciens âtres des cuisines. Un fumeur est conservé dans les combles.

L'état général est moyen. Le revêtement de façade est en mauvais état par endroits et d'importantes lézardes sont à relever dans le soubassement maçonnerie. Quelques minimes remaniements ont été réalisés dans les percements. Le bâtiment conserve les dispositions et la substance historiques à l'extérieur. Il faut veiller à préserver la finesse de la toiture. A l'intérieur, les quelques éléments anciens significatifs sont à conserver.

Documents

Site d'importance régionale (ISOS), 1979, élément individuel 0.0.3 : "Constructions rurales, en contre-haut de l'agglomération, justifiant une certaine protection".



Façades sud-est et nord-est



Façades sud-ouest et nord-ouest

Degré de classement proposé

1	2	3	4+	4	5	6	7	0	...
---	---	---	----	---	---	---	---	---	-----

Dernière modification: 04.02.2023

3

3: Objet intéressant au niveau communal (local) voire supra communal (régional); qualités architecturales évidentes: volume, proportions, percements harmonieux, authenticité, etc.; représentatif d'une époque, d'un style, d'un mouvement artistique ou d'un savoir-faire artisanal; ses qualités sont souvent accompagnées d'une valeur d'intégration à un ensemble bâti.